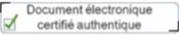


## COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

Dans une démarche d'amélioration, la présentation de votre facture évolue pour plus de clarté !  
Vous trouverez ci-dessous toutes les explications nécessaires à sa compréhension.



1 / 4


**Vos contacts**

**Votre interlocuteur EDF**  
7869450479

**Par courrier**  
7869450479  
1 RUE 7869450479  
44379 NANTES CEDEX 3

**Par internet**  
e-mail : edfpro@edf.fr  
www.edf.fr/entreprises

**Par téléphone**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h  
09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

**Urgence**  
Dépannage électricité Enedis :  
09 72 67 50 13 (service gratuit + prix d'appel)

-07TPE01

**NOM ENTREPRISE**  
**ADRESSE**  
**CP VILLE**

<b>Facture du 02/02/2023</b>		
n° 0000000000		
Montant Hors TVA	32,76 €	
Montant TVA (payée sur les débits)	3,94 €	
<b>Facture TTC</b>	<b>36,70 €</b>	
<b>Montant total à payer (TTC)</b>		<b>36,70 €</b>

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

**Les prochaines étapes**

- Prochaine facture vers le 02/03/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 01/03/2023

**Vos informations client**

**Vos références**  
Compte de facturation : 0000000000  
Compte commercial : 000000000000

**Votre contrat**  
Offre électricité : Contrat Flexible

**Nom du client**  
NOM DU CLIENT

**Lieu de consommation**  
Référence achèvement : 0000000000  
1 RUE 334984260  
CP VILLE

**Paiement par Prélèvement automatique**

Vous serez prélevé d'un montant de **36,70 €**  
à partir du : **17/02/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 0000000000 XX

### 1 Contact EDF

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF qui vous conseille et assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

### 2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

### 3 Références

Le numéro de votre compte de facturation vous sera demandé pour tout contact téléphonique avec EDF. Le numéro de votre compte commercial vous permet d'identifier vos contrats sur votre Espace Client.

### 4 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures.

### 5 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

### 6 Synthèse

Montant total TTC de la facture tenant compte de vos avoirs et/ou sommes restant dues.

### 7 Moyen de paiement

Moyen de paiement pour lequel vous avez opté et les instructions de paiement relatives.

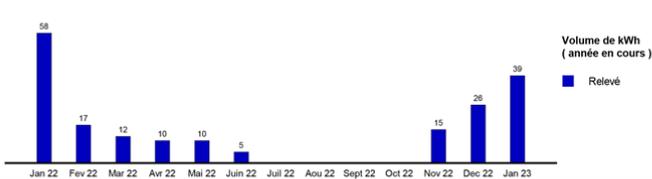


Document à conserver 10 ans

**NOM DU CLIENT**

Détail de votre facture du 02/02/2023 n° 00000000000

Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Flexible	1 RUE 3349834260 CP VILLE
Réf. de votre contrat 0000000000000	Réf Acheminement Electricité : 0000000000000
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 10/11/2021	
Venant à échéance le 10/11/2023	

**Evolution de la consommation facturée en kWh**


Total EDF Electricité *				31,04 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	16,58 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/02/2023 au 28/02/2023	16,58 €/mois	16,58 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 39 kWh	Prix unitaire HT	14,46 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 01/01/2023 au 31/01/2023	39 kWh	37,088 c€/kWh	14,46 €	20,00 %

\* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 6,47 €, et la part variable est de 2,35 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)					Taux de TVA
Opti Zen					INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				1,72 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA	
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/01/2023 au 31/01/2023	39 kWh	0,76300 c€/kWh	20,00 %	
	du 01/01/2023 au 01/02/2023	6,47	21,83 %	1,42 €	5,50 %
<b>Total Hors TVA pour ce site</b>				<b>32,76 €</b>	<b>Hors TVA</b>
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				Assiette	3,94 €
TVA à 5,50%				18,00 €	0,99 €
TVA à 20,00%				14,76 €	2,95 €
<b>Total TTC pour ce site</b>				<b>36,70 €</b>	<b>TTC</b>

Données de comptage			
Identifiant de comptage : 000	Type de compteur : Compteur Linky		
Coefficient de lecture : 100			
Heures Creuses : 2H54-7H54 12H54-15H54			
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HPIHC associées à deux saisons			
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 60			
Index Fourniture (relevés / estimés)			
Base	index de début	index de fin	
	1462 le 01/01/2023	1501 le 01/02/2023	

## 1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

## 2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).

## 3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

## 4 Total EDF Électricité

Cette rubrique regroupe les montants d'abonnements et de consommations facturés avec le détail des quantités et des prix unitaires.

## 5 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

### - Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)

Son assiette est calculée sur la part fixe du TURPE (composantes de gestion, de comptage et soutirage fixe) sur laquelle le taux est défini par arrêté ministériel.

### - Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE), aussi appelée accise sur l'électricité ou TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité).

Cette taxe est reversée au budget général de l'État. Elle concerne tous les consommateurs d'électricité. À noter, les parts des taxes TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité) et TDFCE (Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité) sont désormais intégrées à l'accise sur l'électricité.

L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

## 6 Données de comptage et index

Il s'agit des informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous retrouvez également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras).



NOM DU CLIENT	
<b>Détail de votre facture du 02/02/2023 n° 00000000000</b>	
Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Flexible	1 RUE 3349834260 CP VILLE
Réf. de votre contrat 0000000000000	Réf Acheminement Electricité : 0000000000000
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 10/11/2021	
Venant à échéance le 10/11/2023	

**Prix**

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé  
**Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)**  
 Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 01/08/2022, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.  
 Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.  
 Taxes Electricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCFE.

**Résiliation**

**Délai de préavis de résiliation du contrat :** 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

**Reclamations**

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75004 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°9252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.  
 Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande), 2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède), 1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal), 1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).  
 Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.  
 Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).  
 Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

## 1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

## 2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).